

Le devoir de mémoire, la raison de l'argent La cinémathèque québécoise face à un tournant décisif

Pierre Barrette

Number 119, October–November 2004

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/6797ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

24/30 I/S

ISSN

0707-9389 (print)

1923-5097 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Barrette, P. (2004). Le devoir de mémoire, la raison de l'argent : la cinémathèque québécoise face à un tournant décisif. *24 images*, (119), 4–5.

Le devoir de mémoire, la raison de l'argent

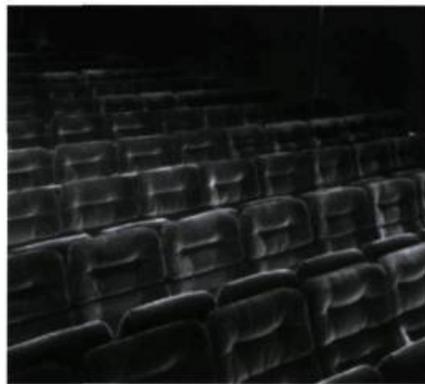
La cinémathèque québécoise

par Pierre Barrette

Quiconque a déjà fréquenté la Cinémathèque québécoise, assisté à une de ses projections, consulté sa librairie, visité une expo, frayé d'une façon ou d'une autre avec les gens passionnés, compétents et sous-payés qui y travaillent, dans le cadre du vieil édifice rénové du boulevard de Maisonneuve, reconnaîtra d'emblée la place unique et essentielle qu'elle occupe dans le paysage des institutions culturelles québécoises. Voué depuis 40 ans à la conservation, à la diffusion et à la documentation du patrimoine cinématographique (s'est ajouté depuis un volet télévisuel), l'organisme fait pourtant face depuis février dernier à une crise sans précédent, au cœur de laquelle se trouve un déficit accumulé de 570 000 \$, imputable pour la plus grande part aux coûts de fonctionnement. Après un été qui a vu les projections suspendues, les salaires amputés et une partie des employés réaffectés à des tâches plus urgentes, on nous annonçait le 8 septembre dernier en conférence de presse que « le gros de la crise était passé » et qu'il fallait maintenant « se concentrer sur le développement ». Ces propos optimistes ne doivent pourtant pas cacher une situation de sous-financement chronique, qui fait peser une menace permanente sur la Cinémathèque et que seul un engagement ferme et récurrent de la part des différents paliers de gouvernement ainsi qu'une implication soutenue du milieu du cinéma pourront permettre de résorber durablement.

Il n'est jamais superflu de revenir sur le rôle qu'une institution culturelle comme la Cinémathèque a pu jouer depuis sa création en 1963 auprès de tant d'amoureux du cinéma. Combien de cinéastes, de professeurs et d'étudiants ou de simples cinéphiles ont en effet profité des projections publiques et sont devenus ce qu'ils sont aujourd'hui grâce en partie à cet extraordinaire outil de diffusion de l'histoire du patrimoine cinématographique? À une époque où les supports vidéo et numérique gagnent du terrain chaque année, pour relever un exemple parmi d'autres, où est-il possible de voir sur grand écran un western de John Ford, un Rohmer des années 1950, les premiers documentaires de Denys Arcand? Le rôle de la cinémathèque est intrinsèquement lié à un milieu, dont le dynamisme dépend en partie de l'accès qu'on lui donne aux grandes œuvres du répertoire, mais aussi à la possibilité de découvrir des auteurs contemporains complètement absents des écrans commerciaux. Les rétrospectives organisées par la Cinémathèque autour d'un cinéaste, ou plus rarement d'un thème donné, constituent à chaque fois une occasion unique et rare d'apprécier un groupe de films souvent inaccessibles autrement. Si les salles de la Cinémathèque ne sont pas toujours pleines, il est toutefois courant d'y croiser des gens comme Louis Bélanger, Denis Chouinard, Jeanne Crépeau, Bernard Émond – des habitués des salles obscures du boulevard de Maisonneuve. Et que dire de tous les

autres, amoureux anonymes du septième art, qui retrouvent dans l'esprit qui anime la Cinémathèque le prolongement de leur passion, et un des rares lieux pour l'exercer?



Les temps durs de la culture

En ces temps de gouvernance libérale, dont on a assez bien vu jusqu'ici que la priorité n'allait pas nécessairement à la culture (!), il est clair que le devoir de mémoire qui incombe à une institution comme la Cinémathèque entre plus que jamais en compétition avec les impératifs d'efficacité et de rationalité économique, à l'aune desquels le mandat de l'organisme peut sembler relever d'un utopisme culturel qui appartiendrait désormais au passé. C'est ce manque de vision, couplé à l'idée très répandue dans la population que les institutions culturelles « coûtent cher et ne rapportent rien », qui contribue le mieux à nourrir les préjugés, au premier rang desquels on trouvera le reproche populiste par excellence : l'élitisme

des organisations vouées à la diffusion d'un savoir qui n'est pas immédiatement branché sur les « besoins » de Monsieur-et-Madame-tout-le-monde. Cette idéologie sévit désormais un peu partout, le bal ayant été ouvert depuis quelques années par les responsables haut placés de nos chaînes de télévision et de radio publiques, qui n'ont aux lèvres que les termes de *concurrence*, *compétitivité*, *marché*, la culture se réduisant toujours pour ceux-là aux « industries culturelles » – expression-valise par excellence qui dit mieux que toutes les autres qu'au royaume des comptables, l'artiste est borgne.

Après avoir investi il y a quelques années 16 millions pour la rénovation de l'édifice de la Cinémathèque, et plus récemment gonflé son enveloppe budgétaire mais seulement pour lui permettre d'assurer la responsabilité du tout nouveau dépôt légal des œuvres cinématographiques et télévisuelles, on rechigne du côté de Québec à régler la question du déficit – comme si une fois la bibliothèque bâtie, on hésitait à y mettre des livres. Au moment où la crise a éclaté et alors que les principaux médias se sont fait l'écho des problèmes de la Cinémathèque, peu de voix se sont élevées pour souligner l'absurdité d'un système dans lequel chaque année des millions de dollars sont accordés pour la production d'œuvres cinématographiques et télévisuelles, adaptées au goût du jour mais sans grande incidence sur la culture, alors même qu'une fraction négligeable de ces sommes serait suffisante pour régler les difficultés récurrentes de notre

face à un tournant décisif

musée du cinéma. Alors même que tout un pan de l'industrie cinématographique célèbre avec fracas les succès du cinéma québécois, chante son rayonnement international, insiste assez lourdement sur le caractère désormais profitable de l'entreprise (!), l'institution qui est au cœur de cette cinématographie – et en assure en partie la diffusion – doit crier à l'aide pour assurer sa survie. Jamais peut-être le clivage entre deux conceptions de la culture n'est apparu aussi clairement que dans cette conjoncture absurde.

L'avenir de la Cinémathèque

Mais, affirment d'une même voix Kevin Tierney, président du conseil d'administration et directeur intérimaire, et Pierre Jutras, conservateur en chef, le pire de la crise serait passé, et il serait temps désormais de se tourner vers l'avenir. En effet, quand on considère que la perspective de fermer la Cinémathèque durant trois mois a été sérieusement évoquée l'hiver dernier et qu'on a finalement dû se résoudre à suspendre toutes les projections durant les mois d'été, la promesse faite par l'actuelle ministre de la Culture de ne pas laisser se détériorer une situation qui menacerait à court ou à moyen terme la survie de l'organisme a de quoi rassurer. Mais cette épée de Damoclès enlevée, il reste encore au gouvernement à clarifier sérieusement la nature de son engagement et, par delà les vagues positions de principe qui sont trop souvent une stratégie de diversion, à faire des gestes concrets. Chose certaine, à la Cinémathèque, tout le monde se serre les coudes. À ce titre, un comité de concertation comprenant trois membres de la direction et trois employés vient d'être constitué et s'est vu donner le mandat de penser à des solutions originales. Parmi celles-là, au moins une s'est déjà concrétisée, puisque l'ONF vient de lancer un DVD consacré au cinéaste Raoul Barré, dont toutes les recettes de vente seront remises à la Cinémathèque. Une fondation a été mise sur pied, et un comité de représentation auprès du gouvernement fédéral – dont le soutien

financier à l'institution québécoise est minimal – entrera sous peu en action. Personne à ce jour ne remet vraiment en question l'intégralité de la mission de la Cinémathèque et, comme l'affirme Dominique Dugas, président du syndicat des employés, il semble exister sur ce sujet un consensus très fort à tous les niveaux de l'entreprise. Nul n'envisage de régler les problèmes financiers en supprimant des postes, par exemple, ou en amputant une partie du mandat de l'organisme. S'il est un point en effet sur lequel toutes les personnes avec qui nous avons parlé paraissent s'accorder, c'est bien l'importance de trouver des solutions qui permettront de conserver à leur niveau actuel les activités de la Cinémathèque.

Reste à assurer la coordination de ce développement et donc à trouver un nouveau capitaine au bateau, une tâche toujours difficile si on considère le profil du candidat recherché. Le fantôme de Robert Daudelin plane toujours sur les lieux, lui qui a présidé aux destinées de l'organisme pendant plus d'un quart de siècle, lui insufflant ce caractère qui fait aujourd'hui sa renommée. Tout le monde s'entend pour dire que le futur directeur devra faire preuve d'une grande clairvoyance quant aux choix à faire pour

la suite des choses. La Cinémathèque n'est pas une entreprise comme les autres, il y existe une culture propre, un mandat, un héritage que le successeur de Pierre Boivin (qui a démissionné de son poste en août dernier) doit pouvoir prendre en charge et relancer dans le troisième millénaire. Son engagement ne peut pas être le résultat de compromis qui mettent à mal la continuité de la mission de l'institution. Il est clair par ailleurs que de tels administrateurs chevronnés, connus et respectés tant du milieu du cinéma que des cinéphiles, ne courent pas les rues, d'autant que le candidat ou la candidate qui sera retenu-e devra rassembler autour d'un projet commun les représentants de milieux ayant des intérêts fort diversifiés, et être en même temps porteur d'une vision. À l'image de l'institution elle-même qui doit à son devoir de mémoire le sens de son existence, l'avenir de la Cinémathèque se trouve entre les mains de celui ou celle qui saura jeter un pont entre les réalisations exceptionnelles du passé et le défi que lui lance son avenir incertain. **24**

1. Ces archives comprenant des émissions de toutes sortes qui n'ont souvent rien à voir avec la notion, même élargie, de « cinéma » de fiction ou documentaire.

